**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L’ENSEIGNEMENT**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

## DOSSIER PEDAGOGIQUE

## UNITE D'ENSEIGNEMENT

**ESTHETICIEN SOCIAL : NOTIONS DE PSYCHOLOGIE, DE COMMUNICATION ET DE DEONTOLOGIE**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

|  |
| --- |
| **CODE: 95 51 22 U21 D2** |
| **CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 901** |
| **DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX** |

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2019,**

**sur avis conforme du Conseil général**

|  |
| --- |
| **ESTHETICIEN SOCIAL : NOTIONS DE PSYCHOLOGIE, DE COMMUNICATION ET DEDEONTOLOGIE**  **enseignement SECONDAIRE superieur DE TRANSITION** |

1. **FINALITES DE L’UNITE D'ENSEIGNEMENT**
   1. **Finalités générales**

Conformément à l’article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

* concourir à l’épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
* répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l’enseignement et d’une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières**

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l’étudiant

* de découvrir les spécificités de la profession d’esthéticien social et d’intégrer les règles déontologiques propres à ce métier;
* d’acquérir les connaissances, attitudes et techniques de base en psychologie et communication, contribuant à prendre en charge de manière globale et à favoriser le bien-être, la construction et le maintien d’une image positive de soi de bénéficiaires fragilisés, présentant différents types de souffrance physique, psychologique ou sociale.

1. **CAPACITES PREALABLES REQUISES**
   1. **Capacités**

*En situation réelle « pratique » de soins esthétiques pour l’accueil et les services techniques sur un modèle inconnu,*

*en toute autonomie de décision (sélection des techniques, matériels et produits nécessaires) et d’exécution des services techniques,*

*dans le respect des délais impartis,*

* accueillir la cliente ;
* installer la cliente ;
* établir le diagnostic sur base de l’observation et des informations collectées;
* compléter la fiche client ;
* effectuer un massage basique du corps (total ou partiel) correspondant aux attentes ou besoins de la cliente ;
* effectuer un soin de beauté du corps (au minimum un gommage et, si nécessaire, un soin spécifique) correspondant aux attentes ou besoins de la cliente
* façonner les ongles en gel avec pose de capsules (sur au moins deux ongles) ;
* effectuer une « french manucure » correspondant aux attentes ou besoins de la cliente ;
* effectuer un façonnage en gel (sur au moins deux ongles) et une « French pédicure » correspondant aux attentes ou besoins du client ;
* réaliser un soin spécifique du visage et deux traitements spécifiques des phanères (une épilation à la cire des sourcils ou autres zones du visage) ;
* réaliser une coloration ou décoloration de la pilosité du visage ou permanente des cils correspondant aux attentes ou besoins de la cliente ;
* effectuer un maquillage du soir correspondant aux attentes et aux besoins de la cliente ;
* envisager la faisabilité d’un maquillage semi-permanent sur la cliente en décrivant la technique et en précisant les risques qui y sont liés ;
* conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ;
* s’insérer dans une équipe de travail et d’y entretenir des rapports corrects avec la clientèle et le personnel ;
* participer aux différents soins d’esthétique, d’hygiène et de bien-être en vue de développer son autonomie et ses capacités d’auto-évaluation ;
* rédiger un rapport de stage décrivant le contexte professionnel au sein du lieu de stage, les différentes tâches exécutées et les problèmes professionnels rencontrés pendant le stage.
  1. **Titres pouvant en tenir lieu**

1. Attestations de réussite de toutes les unités d’enseignement suivantes :

*Soins spécifiques du visage*

*Massage de beauté du corps*

*Soins de beauté du corps*

*« French manucure », capsules et façonnage en gel*

*« French pédicure » et façonnage en gel*

*Maquillage du soir et semi-permanent, participation à la politique commerciale de l’institut*

*Stage : Esthéticien*

ou

2. Certification de qualification « Esthéticien » de l’enseignement de promotion sociale correspondant au certificat de qualification de « Esthéticien(ne)» délivré par l’enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

1. **ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

Pour atteindre le **seuil de réussite**, l'étudiant sera capable,

*au départ de mises en situation professionnelle proposées par le chargé de cours et susceptibles d’être rencontrées au sein de différents milieux médico-sociaux,*

*pour des bénéficiaires fragilisés, présentant différents types de souffrance physique, psychologique ou sociale : vieillissement pathologique, perte d’autonomie, maladies invalidantes, handicap, deuil, isolement, exclusion…,*

* d’identifier les informations à collecter, utiles dans une perspective de prise en charge globale du bénéficiaire ;
* de proposer différents comportements et attitudes à adopter pour entrer en contact avec le bénéficiaire, établir une relation humaine appropriée et convenir d’un projet de soins avec lui ;
* de déterminer les limites de la prise de son intervention auprès du bénéficiaire, au sein d’une équipe pluridisciplinaire ;
* d’identifier les informations utiles à la prise en charge globale du bénéficiaire, à transmettre à l‘équipe ;
* de repérer et décrire des règles de déontologie, des limites de la profession ainsi que des attitudes et comportements à adopter dans le respect de ces règles.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

* le niveau de cohérence : la capacité à établir une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé ;
* le niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles ;
* le niveau d’intégration : la capacité à s’approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions ;
* le niveau d’autonomie : la capacité de faire preuve d’initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

**4. PROGRAMME**

*Au départ de mises en situation professionnelle proposées par le chargé de cours et susceptibles d’être rencontrées au sein de différents milieux médico-sociaux,*

*dans le cadre de soins esthétiques spécifiques et d’une prise en charge globale de bénéficiaires fragilisés, présentant différents types de souffrance physique, psychologique ou sociale : vieillissement pathologique, perte d’autonomie, maladies invalidantes, handicap, deuil, isolement, exclusion… ,*

*en vue d’acquérir de l’autonomie d’exécution des tâches et de décision opérationnelle,*

**4.1. en PSYCHOLOGIE APPLIQUEE,**

**l’étudiant sera capable de déterminer, décrire et proposer des attitudes et des comportement**s **pour**

* **collecter les informations utiles auprès de l’équipe médico-sociale dans une perspective de prise en charge globale du bénéficiaire**
* expliquer son rôle, ses responsabilités et ses limites par rapport aux autres intervenants (infirmiers, médecins, kinés, ergothérapeutes…) ;
* recueillir les informations utiles auprès de l’équipe médico-sociale ;
* appliquer des techniques de communication professionnelle adéquates avec tous les intervenants .
* **entrer en contact avec le bénéficiaire**
* présenter au bénéficiaire son rôle, les services proposés (types, caractéristiques, bénéfices) et les modalités d’intervention ;
* cerner les besoins, attentes et souhaits du bénéficiaire :
* décrire les besoins fondamentaux de l’être humain ;
* identifier les différents profils de bénéficiaires ;
* expliquer et utiliser des techniques de communication adaptées : anamnèse, écoute active, questionnement, reformulation ;
* décrire et utiliser des techniques d’observation adaptées (vue, toucher…) ;
* formuler des hypothèses sur les besoins fondamentaux perturbés du bénéficiaire et sur les besoins spécifiques adaptés (esthétiques) ;
* déterminer les caractéristiques du bénéficiaire et de son profil (morphologie, style, âge, pathologies, états physique, mental, social et psychologique).
* **établir une relation humaine avec le bénéficiaire**
* décrire et mobiliser des outils d’écoute active et d’empathie appropriés ;
* expliquer et utiliser des techniques de questionnement et de reformulation, facilitant l’expression du bénéficiaire et la clarification de ses demandes et de ses besoins ;
* adopter une attitude respectueuse à l’égard de la personne ;
* décrire et prendre en compte les besoins fondamentaux de l’être humain ;
* pratiquer l’écoute active, l’empathie ;
* rassurer, apaiser la personne.
* **convenir d’un projet de soin esthétique avec le bénéficiaire**
* suggérer un soin esthétique approprié sur base des besoins, des souhaits, des attentes et des informations collectées précédemment :
* utiliser des techniques de communication adaptées : écoute active, reformulation, argumentation, négociation, notions de base d’empathie ;
* proposer une prise en charge et les spécificités du soin (durée des soins, bienfaits pour le rétablissement psycho-social, résultats, limites et risques) répondant aux besoins, aux attentes et à l’état du bénéficiaire ;
* présenter des techniques spécifiques au bien-être, au maintien ou à la reconstruction d’une image positive de soi ;
* appliquer les techniques de communication adaptées (argumentation assertive, négociation, empathie) et les attitudes favorisant le bien-être.
* vérifier l’adhésion au projet et sa faisabilité en fonction des contingences en utilisant les techniques de communication adaptées ;
* confirmer le soin esthétique auprès de l’usager ou lui proposer une alternative.
* **transmettre les informations utiles à la prise en charge globale du bénéficiaire avec l’équipe soignante**
* communiquer par écrit les résultats observés en regard des attentes de l’équipe médico-sociale :
* identifier les objectifs, les cibles de la communication écrite ;
* utiliser un vocabulaire adapté (clarté et précision) à la communication écrite ;
* sélectionner les éléments pertinents ;
* décrire en détail et objectivement les données recueillies sur le support adéquat (pc, carnet de route…).
* communiquer oralement les résultats observés lors de réunions d’équipe pluridisciplinaire :
* identifier les enjeux de la collaboration interdisciplinaire ;
* utiliser un vocabulaire adapté à la communication orale ;
* repérer et décrire des situations conflictuelles.

**4.2. en DEONTOLOGIE**

**l’étudiant sera capable de déterminer les limites de la prise en charge du bénéficiaire et de proposer des attitudes et comportements en accord avec les règles déontologiques du métier :**

* décrire et respecter les principes de la déontologie professionnelle, tels que la confidentialité, le secret professionnel et le secret médical partagé ;
* déterminer les limites à poser dans le cadre de son travail, dans le respect de soi et de l’autre :
* écouter en discernant les faits, les jugements et les sentiments ;
* prendre conscience des impacts de son implication et de son engagement ;
* distinguer les besoins de l’autre de ses propres besoins dans la relation qu’il établit avec le bénéficiaire :
* identifier les différents filtres de perception (histoire personnelle, croyances, valeurs, identité culturelle) ;
* distinguer observation et interprétation.

1. **CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L’expert devra justifier de compétences particulières issues d’une expérience professionnelle actualisée.

1. **CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

1. **HORAIRE MINIMUM DE L’UNITE D'ENSEIGNEMENT**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **7.1. Dénomination des cours** | **Classement des cours** | Code U | **Nombre de périodes** |
| Psychologie appliquée | CT | B | 64 |
| Déontologie | CT | B | 16 |
| **7.2. Part d’autonomie** |  | P | 20 |
| **Total des périodes** |  |  | **100** |